

LIVRET PROJET : L'AGRI'CULTURE

COMMUNE DE DÉSAIGNES

ITINÉRANCE AGRICULTURELLE ENTRE MAISON DE VIGNE ET TERRASSES

Valorisation culturelle d'un patrimoine vernaculaire



Juin 2019



Sommaire

PRÉAMBULE.....	3
RETOUR SUR LE DIAGNOSTIC.....	5
LE PROJET AGRI'CULTURE.....	6
Reconquête agricole des terrasses.....	6
Valorisation culturelle et touristique.....	9
LES TEMPS FORTS.....	16
Rencontre du 14 juin 2019.....	16
Restitution du 27 juin 2019.....	17
LA FEUILLE DE ROUTE.....	20
LE CARNET D'ADRESSES.....	24

PRÉAMBULE

Le projet Agri'Culture est porté par les étudiants du Vil'Lab, un laboratoire d'étude pluridisciplinaire encadré par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche (ADT). Ce laboratoire d'étude est composé de 7 étudiants provenant de disciplines différentes (urbanisme, architecture, paysage, environnement, tourisme) chargés de croiser leurs regards et idées sur les "Villages de Caractère".

Il s'inscrit dans la continuité d'un travail d'analyse sur le terrain, qui a permis de réaliser un diagnostic interdisciplinaire. A la suite de ce diagnostic, 3 projets étaient proposés afin de poursuivre la phase de diagnostic par une phase plus opérationnelle se concentrant sur des enjeux préalablement identifiés. Parmi les projets proposés à la commune de Désaignes, c'est ce projet d'appropriation et de valorisation des terrasses et maisons de vignes qui a été retenu.

De même qu'il en a été pour l'élaboration du diagnostic, nous avons tenu à construire ce projet au contact des élus locaux, associations, habitants et animateurs culturels du village ce qui nous a permis d'affiner nos propositions en approfondissant nos connaissances du territoire. Nous avons aussi eu l'appui technique du Parc Naturel Régional des Monts d'ardèche. Le CAUE et l'ADT de l'Ardèche ont également accompagné et soutenu la construction de ce projet en apportant leurs conseils. Nous remercions toutes ces personnes ressources qui ont été disponibles et impliquées à nos côtés.

Ce dossier présente donc la totalité du travail que nous avons réalisé pour la valorisation et l'appropriation des terrasses et maisons de vignes de Désaignes. Il présente ainsi un travail d'analyse, accompagné d'une partie opérationnelle prenant la forme de feuille de route faisant office de guide pour la commune pour la mise en place ce projet. Nous avons également intégré un compte rendu des "Temps forts", il s'agit des moments de rencontre et de réunion que nous avons organisé avec les acteurs du territoire, les associations et habitants pour fédérer, sensibiliser et construire le projet.

RETOUR SUR LE DIAGNOSTIC

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

La vie culturelle et associative de la commune est très dynamique. Pas moins de 20 associations sont présentes sur la commune pour animer le territoire. La culture est omniprésente, et la municipalité a également mis en place un office de la culture qui vise à accompagner et aider à mettre en place les initiatives locales en lien avec la culture.

De nombreuses activités sont proposées, ce qui a permis de constituer une offre diversifiée, ouverte à tous. Une offre d'activités mais aussi beaucoup d'événements organisés. L'agenda des manifestations à Désaignes est dense et témoigne de cet investissement de la part des associations et de la municipalité pour animer la commune.

Un tel vivier associatif est une ressource primordiale pour Désaignes et pour l'ensemble de la vie sociale.

UN ARTISANAT À ANIMER

Lors de notre première visite, nous avons mis en avant la dimension très dynamique de l'artisanat d'art dans le cœur désaignois. On peut en effet dénombrer plusieurs activités et ateliers sur la commune. Des peintres, un potier, ainsi que des nouveaux habitants qui semblent intégrer cette vie artistique désaignoise de part leur activité professionnelle. Ainsi, musiciens, écrivains et cinéastes se côtoient dans ce village et l'animent tout au long de l'année.

Il est nécessaire d'intégrer l'artisanat dans une perspective culturelle assumée, soutenue et structurée.

La mise en communication et l'animation de ce vivier artistique permet de développer les liens qui unissent décideurs publics et artisans d'art dans le village pour proposer une dimension culturelle forte, construite qui puisse ainsi contribuer à l'attractivité touristique du village.

RÉVÉLER ET ANIMER LES PAYSAGES ALENTOURS

Du monde médiéval au monde rural

L'enclavement fortifié crée une délimitation physique et occasionne des rapports symboliques au découpage de la commune. Au-delà de ces portes voûtées, le rapport à l'espace n'est plus le même. En sortant du bourg, on découvre les vastes étendues de la campagne désaignoise et les hameaux que l'on voit au loin sur les coteaux. L'ampleur de la commune se découvre alors que le regard n'est plus obstrué par les remparts, l'expérience de visite et de déambulation laisse place au paysage de pente aménagé par l'agriculture.

Une agriculture prégnante

L'histoire de Désaignes est étroitement liée à l'activité agricole. Comme sur l'ensemble du territoire ardéchois, l'omniprésence des pentes a poussé des générations d'agriculteurs à les aménager. Les nombreuses terrasses visibles ont façonné le paysage et la vie agricole et sociale pendant des siècles.

L'exode rural, répercussion directe de l'industrialisation de la France et de la mécanisation progressive des territoires agricoles, n'a pas épargné la commune. Mais l'agriculture est toujours présente (l'élevage et l'arboriculture fruitière principalement) et de nombreuses transformations sont faites sur place : miel, charcuterie, fromages, confitures.

La valorisation des produits locaux apporte une amélioration de la qualité de vie tant pour les locaux que pour les touristes, souvent en quête de produits du terroir.

LE PROJET AGRI'CULTURE

LA RECONQUÊTE AGRICOLE DES TERRASSES

Une empreinte paysagère et historique remarquable

Les nombreuses terrasses agricoles aménagées par les hommes au cours des derniers siècles ont permis d'approprier le relief afin de le rendre cultivable. Ces terrasses dessinent un paysage singulier, qui fascine et ravive les souvenirs des anciens. Elles sont l'expression d'un travail long et fastidieux, qui a conduit des générations de paysans à sculpter les pentes à la main. Elles sont la preuve d'abnégation et d'ardeur au travail. Les terrasses et les maisons de vigne ciblées dans ce projet sont installées sur le coteau faisant face au vieux bourg médiéval. Ils ont pendant longtemps fait partie intégrante de la vie sociale et viticole du village. L'industrialisation et la mécanisation progressive ont poussé de nombreux agriculteurs à abandonner ces terrasses. La déprise agricole a ainsi fortement marqué ce paysage. Les terrasses identifiées sont aujourd'hui en grande partie inexploitées et abandonnées. Leur revitalisation tient en premier lieu à leur remise en état et leur exploitation agricole, l'activité humaine étant la seule garante de la pérennité de ces ouvrages. Bien sûr cette réhabilitation et restauration des terrasses et maisons de vignes doit être ancrée dans un projet de développement local fort pour pouvoir être mis en oeuvre. Aujourd'hui l'argument principal est paysager par l'empreinte physique et visuelle importante. C'est la reconnaissance de la beauté de ce paysage singulier, héritage d'un dur labeur qui les inscrit comme éléments de patrimoine puisque source d'attachement pour nombre d'habitants ayant connu l'activité sur ces terrasses.



Evolution des terrasses entre les années 1950 et aujourd'hui suite à leur abandon progressif

Une nécessaire valorisation des produits cultivés en terrasses

Le travail agricole de ces terrasses est complexe, éprouvant et parfois difficilement rentable. C'est en partie pour cette raison qu'elles ont été progressivement délaissées au profit de surfaces planes autorisant la mécanisation. S'installer aujourd'hui est synonyme de pénibilité et de main d'œuvre importante pour les nouveaux agriculteurs, mais nous lui déléguons aussi la mission d'être garant du maintien du paysage, par l'entretien des terrasses et des ouvrages en pierre. Il est donc primordial de leur garantir en retour une valorisation de leur production, en mettant en avant tous les paramètres liés aux pratiques culturelles mais aussi la qualité des produits en structurant les circuits de commercialisation.

La culture des terrasses induit la conservation de savoir-faire spécifiques pour les restaurations en pierre sèche, mais aussi la culture traditionnelle qui remet l'agriculteur au contact direct de la terre et des plantes cultivées sans l'intermédiaire d'outil mécanique. Elle permet également le développement d'une agriculture saine sans utilisation d'intrants issus de la chimie de synthèse. Ces éléments constituent une vraie plus-value qui peut être intégrée au produit. Il paraît même essentiel de mobiliser cette image pour valoriser ces produits cultivés en terrasse. Des exemples sur d'autres territoires démontrent la possibilité d'acquérir une image forte sur ces productions à travers des démarches de valorisation locale, de mise en place de labellisation, ou encore d'un effort de communication et de marketing important.

Quelques exemples de labellisation AOC et de la mise en valeur de la culture en terrasse dans la communication des produits : oignons doux des Cévennes, huile d'olive en Haute-Provence, de nombreux vins comme Banyuls dans les Pyrénées Orientales, Condrieu ou Côte-Rôtie dans la vallée du Rhône, Marcillac en Aveyron.

Dans notre situation, nous pouvons nous demander si le vin nature produit sur ces terrasses ne pourrait pas faire l'objet d'une mise en valeur. L'image des terrasses et des caractéristiques qu'on lui associe pouvant être mobilisées comme support de communication et constituer une entrée intéressante dans la valorisation du produit.

La plupart des exemples de réinstallation d'agriculteurs sur les terrasses ardéchoises se traduit par le choix de cultures à grande valeur ajoutée. La vigne apparaît, aujourd'hui, la culture principale puisque plus facilement valorisable. Mais il existe tout de même quelques niches en développement intéressantes à suivre comme les plantes aromatiques, médicinales, cosmétiques et tinctoriales, les petits fruits ainsi que l'apiculture. De plus, il y a déjà une présence sur place de producteurs de miel et de fabricants d'huiles essentielles, ce qui peut permettre une complémentarité entre agriculteurs et artisans.

Faire renaître un dynamisme agricole sur ces terrasses s'avère malgré tout complexe, face à une agriculture productiviste sur des espaces aisément accessibles. Par ailleurs le découpage parcellaire apparaît morcelé et les terrasses parfois étroites exclut la mécanisation des cultures. Par ailleurs, il existe une autre difficulté technique présente sur ces terrasses : l'accessibilité à l'eau. Sans eau courante, sans possibilité d'irrigation directe, qui nécessiterait des investissements pharaoniques, certaines cultures sont complexes, voire inimaginables à mettre en place. Cela nécessite donc une réflexion sur les types de cultures possibles. Pour autant, il existe une dynamique au sein de la commune à la reprise agricole de ces terrasses. Un agriculteur a lancé cette dynamique il y a quelques années en rouvrant une parcelle de culture de vigne plantée à l'origine par la commune. Aujourd'hui, de nouvelles parcelles vont être replantées par de nouveaux exploitants. C'est sur cette poignée d'agriculteurs que s'appuie la dynamique de revitalisation de ces terrasses. L'installation de ces nouveaux agriculteurs s'explique en premier lieu par la volonté de défendre certaines valeurs écologiques et humaines avec le souhait de s'affranchir du dictat productiviste du modèle économique capitaliste. Elle est également révélatrice d'un attachement à cette forme de culture qui permet de faire perdurer le travail des anciens ayant construit ces murs. Ce réinvestissement des terrasses conduit par ailleurs, indirectement, à montrer que ces espaces sont encore cultivables et les produits valorisables avec une différenciation concurrentielle majeure du produit. La commune se montre volontaire dans l'accompagnement de projet d'installation d'agriculteur lorsqu'elle est sollicitée notamment en mettant à disposition des terres après passation de convention. Cependant, au-delà du soutien apporté à des initiatives privées, il serait intéressant que la commune devienne pro-active pour encourager des agriculteurs à s'installer sur ces terrasses. Une action à

plus grande échelle guidée par l'élaboration d'un schéma directeur de mises à disposition des parcelles agricoles pourrait renforcer la dynamique de reprise. Ainsi, soutenu par une volonté forte de la part de la municipalité à encourager ces projets agricoles, le réinvestissement de ces terrasses conjuguerait tous les éléments concourant à l'atteinte de l'objectif, offrir à la vue de tous, habitants et touristes, l'image d'un paysage agricole vivant et animé.

C'est ce volet culturel et touristique qui sera développé dans ce livret de projet, laissant aux agriculteurs et à la municipalité la main sur la reconquête agricole des terrasses qui est déjà amorcée et semble prendre une bonne direction. Les initiatives que nous avons pu observer sur ce coteau, même si elles ne se traduisent encore aujourd'hui que sur le réinvestissement d'un nombre limité de parcelles, montrent bien l'implication de quelques acteurs locaux à faire revivre ce paysage.

Une ouverture à une nouvelle fonctionnalité : la valorisation culturelle et touristique

En s'inscrivant dans le contexte actuel du dérèglement climatique causé par l'action de l'homme, la culture en terrasse dispose d'une valeur écologique certaine à laquelle se conjugue un intérêt paysager. Un vent de renouveau s'insufflé sur ces paysages de terrasses et deviennent des espaces privilégiés pour repenser l'agriculture à l'aune des problématiques de raréfaction des ressources naturelles. Ces terrasses de cultures favorisent une agriculture économe en eau, et refusant le recours aux pesticides et autres produits phytosanitaires qui stérilisent les terres. Les agriculteurs ainsi que les élus locaux à l'initiative de cette reconquête agricole sont les mieux placés pour l'accompagner et la renforcer.

Paysage d'exception, les terrasses cultivées ont également acquis une valeur patrimoniale importante dépassant l'attachement local des habitants et paysans les ayant arpentées et connues à leur âge d'or. Elles suscitent un intérêt particulier pour le visiteur et le touriste subjugués par l'ampleur du travail qu'aura nécessité la fabrication de ce paysage. Identifié durant le diagnostic comme une richesse importante de la commune et constituant un grand potentiel qui pourrait être encore mieux exploité, l'ouverture de ces terrasses à de nouvelles fonctionnalités et usages semble ici particulièrement pertinente. Ainsi, la restauration de ce paysage devrait mêler à la fois le volet agricole et le volet culturel et touristique, pour être pérenne. Les terrasses constituent en soi une vitrine de la commune permettant de re-donner à voir ce paysage, d'inviter les habitants à s'approprier cet héritage et d'attirer les touristes. C'est ce paysage-vitrine vivant et dynamique qui assure en retour une forme de qualification des activités et des produits du territoire.

LA VALORISATION CULTURELLE ET TOURISTIQUE

Les terrasses, aménagements emblématiques du territoire ardéchois liés à l'agriculture, évoquent la vie rurale et agricole dans des paysages de pente.

Le projet Agri'Culture vise à poser une réflexion globale sur le devenir des terrasses et des maisons de vignes situées sur le coteau faisant face au bourg médiéval de Désaignes. Ce paysage de terrasses comporte une dimension patrimoniale importante par son empreinte physique et historique majeure. Ces aménagements façonnent l'environnement de la commune.

Aujourd'hui, en grande partie laissées à l'abandon, les terrasses tombent en friche et disparaissent du paysage. Seules les maisons de vignes restent plus marquées. Pourtant, les quelques parcelles encore cultivées et ouvertes permettent de s'apercevoir que ce paysage constitue une sorte de vitrine, un point d'attrait touristique qui est intéressant en permettant d'apporter l'image d'un espace agricole dynamique et vivant. La restauration et la réaffectation de ce patrimoine vernaculaire a pour but d'animer les paysages autour du bourg en proposant des animations culturelles. Ainsi, la valorisation de ces terrasses et maisons de vigne permettra aux habitants et visiteurs de découvrir et de s'approprier ces patrimoines.

L'une des particularités à Désaignes vient du fait que les terrasses possèdent encore leurs maisons de vigne perchées dans les pentes. Celles-ci constituent un élément de différenciation, une particularité de la commune et un héritage du passé.

Trois objectifs ont guidé l'élaboration de ce projet :

- 1) sensibiliser à la restauration des terrasses qui comportent un intérêt paysager indéniable capable d'apporter une réelle plus-value à la commune
- 2) mobiliser et fédérer un réseau d'acteurs en mesure de porter le projet
- 3) lancer la dynamique en suscitant l'envie de réinvestir de l'énergie dans ces terrasses et leurs donner une meilleure visibilité.

Description du projet

Cette partie du projet s'articule autour de la restauration, la réaffectation des terrasses et maisons de vigne ainsi que l'animation de ce patrimoine via le volet culturel.

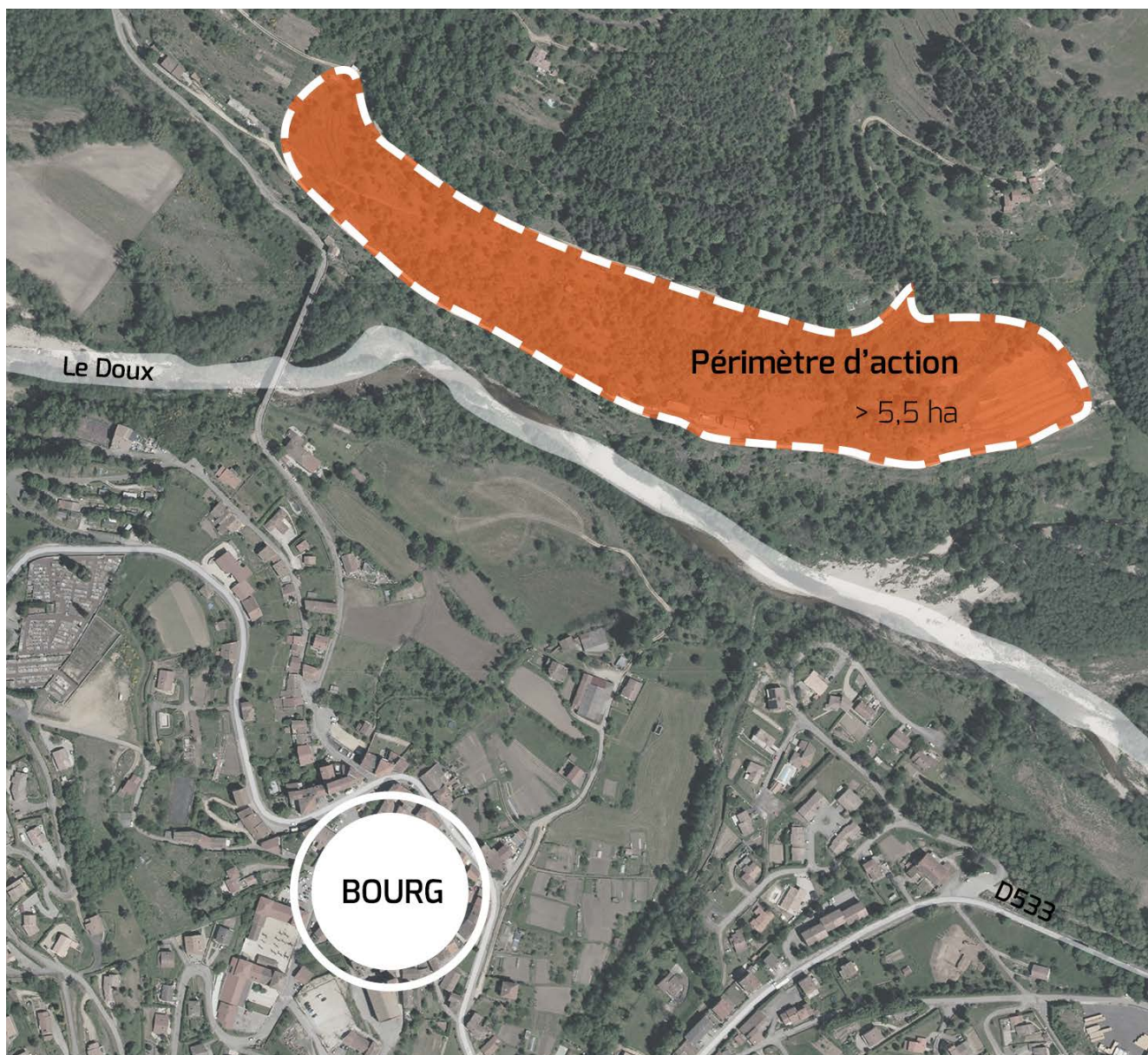
Cette valorisation concerne les maisons de vignes mais aussi leurs abords c'est-à-dire les terrasses sur lesquelles elles sont implantées. Aménager une itinérance de maison en maison en se basant sur un sentier déjà existant permettrait de restaurer les maisons de vigne et de remettre en état les terrasses afin de leur donner de nouvelles fonctions.

Ces terrasses et maisons de vignes ont un grand potentiel et sont des concentrés des savoir-faire ancestraux pouvant être transmis, aux habitants, aux artisans et aux touristes. Les maisons de vigne sont particulièrement intéressantes, car elles ponctuent un parcours. La création de terrasses culturelles est une belle opportunité pour ainsi valoriser ces lieux qui étaient jusque-là délaissés et qui sont pourtant partie intégrante du paysage.

L'idée générale de la valorisation culturelle est de ponctuer un parcours, réalisé à travers terrasses et maisons de vignes, par une série d'animations et d'événements ponctuels. On porte sur ces dernières un regard nouveau, en proposant une réappropriation qui met en valeur le cadre paysager exceptionnel offert par ces terrasses et la vue qu'elles offrent sur le vieux centre désaignois.

Pour mener à bien ce projet d'animation culturel il est nécessaire de s'appuyer sur des acteurs importants, ressources dans la commune notamment les nombreuses associations ainsi que les artistes et artisans d'art. En effet, la reconquête, non plus agricole cette fois, mais culturelle de ces terrasses s'appuie sur ces associations, et ces habitants impliqués. Accompagnés de la municipalité et de l'office culturel pour le pilotage, ce sont eux les seuls en capacité de porter une programmation d'animations, d'événements pour faire vivre ce patrimoine.

Un parcours d'interprétation : "Aline au Pays Vermeil" avait vocation à valoriser cet héritage dans un but essentiellement touristique. Aujourd'hui il est tombé en désuétude et n'est plus réellement proposé aux visiteurs. Ce parcours dont subsiste encore les panneaux explicatifs permet de donner un sens à ce patrimoine. Il nécessite d'être mis en valeur par l'entretien du sentier et de la signalétique. Mettre ce parcours au goût du jour permettrait une valorisation patrimoniale de cet héritage. Une valorisation plus pérenne qui viendrait compléter l'offre culturelle, plus ponctuelle.



Une simple valorisation patrimoniale ne semble pas être suffisante afin de susciter de l'engouement pour la restauration des terrasses. La valorisation culturelle de ce patrimoine permet alors de mettre en avant cet héritage à chaque fois de manière différente et donc de proposer une redécouverte du lieu plus qu'une découverte.

Localisation et parcours

Le périmètre d'action, dont la surface s'établit autour des 5ha, se situe en face du bourg sur un coteau exposé plein sud. Pendant longtemps ce coteau était occupé en grande partie par des vignes. L'accès au site depuis le bourg se réalise par la rue Le Massoir, en face de la porte du Bourg de l'Homme, puis par la traversée d'un pont enjambant le Doux.

Dans ce périmètre ont été repéré cinq maisons de vigne. Le tracé présenté ci-contre à droite, a été défini à la suite d'une sortie terrain avec Robert Arnaud, adjoint au Maire. Cette sortie permettait de prendre connaissance d'un circuit existant, « Aline au Pays Vermeil », et de voir comment il pouvait s'articuler avec le projet. Le parcours d'« Aline » permet de relier les maisons de vignes que nous avons repérées. Nous avons donc eu l'opportunité de réexploiter ce parcours, ce qui permettra par ailleurs à la municipalité de se concentrer sur le travail d'accessibilité aux terrasses et de leurs remises en état.

Lors d'une rencontre avec Pierre Bourlier qui exploite les vignes à l'est du périmètre (station 4), nous avons pris connaissance d'une portion de circuit qui fût déviée de ses parcelles de vignes.



Parcours



Maison de vigne



Réouverture
potentielle d'une
portion à travers
vigne



Escalier à créer

Cette dernière semble intéressante à rouvrir, puisqu'elle passe directement à travers les terrasses et longe une maison de vigne. Cette portion nécessitera, tout de même, l'ouverture d'un chemin dans les bois en amont, la création d'un escalier pour descendre d'une terrasse ainsi que le balisage du chemin.

Renforcer le lien entre les habitants et leur territoire

A Désaignes, on remarque qu'il y a une grande diversité de population. Ce patrimoine permettrait de créer une identité commune, partagée par les habitants. L'enjeu est l'appropriation des lieux. Celle-ci est importante pour qu'ils puissent devenir prescripteurs de leur territoire. Ainsi, cette valorisation culturelle a pour objectif de créer et renforcer le lien social, les échanges intergénérationnels et interculturels entre anciens et nouveaux arrivants. La commune est constituée d'un réseau associatif dynamique. Animer ce patrimoine via le volet culturel permettrait une appropriation par les habitants et les associations, mais permet également d'y développer un attrait touristique.

Un attrait touristique en devenir

Il faut noter que le petit patrimoine vernaculaire, témoin de la vie rurale, bénéficie actuellement d'un coup de projecteur. Un nouvel intérêt est porté pour la ruralité, les pratiques traditionnelles notamment de la part des touristes de plus en plus en quête d'une forme d'authenticité. Le label Village de Caractère évoque également cet aspect, un village authentique et préservé avec une identité affirmée.

Il y a une réelle demande en ce qui concerne la redécouverte du passé associant tourisme culturel et rural/vert. Ce projet s'inscrit dans des dynamiques actuelles. La stratégie départementale de développement touristique Ardèche Tourisme Horizon 2020 mise d'ailleurs sur le développement du tourisme culturel notamment autour de la Grotte Chauvet 2. Le territoire ardéchois ne sera donc plus seulement mis en avant pour ses paysages préservés et ses sites naturels remarquables, ce qui va induire de nouvelles pratiques du territoire et attirer une nouvelle clientèle touristique. Ce projet se situe à la

croisée de ces enjeux.

Il faut cependant être conscient que cette mise en valeur ne va pas attirer une horde de touristes. En effet, cette réaffectation vise à diversifier l'offre culturelle de la commune. Ce paysage agricole en particulier, ainsi valorisé, peut constituer une nouvelle vitrine afin de mettre en valeur la richesse agricole du territoire, qui suscitera l'intérêt des visiteurs qui auront envie de revenir pour découvrir ce patrimoine.

Le parcours proposé permet de découvrir non seulement un paysage emblématique de la commune, les terrasses, mais également de redécouvrir sous un nouvel angle la silhouette du village de l'autre côté du Doux. Des points de vue intéressants se dévoilent mettant en scène le vieux bourg. De simples belvédères installés à quelques endroits stratégiques permettrait de contempler ce paysage ainsi dévoilé.

Le parcours a ceci d'intéressant qu'il articule vue dedans / vue depuis. Il permet de découvrir à la fois les terrasses depuis le bourg, puis le bourg depuis les terrasses. Ainsi, après avoir observé et appréhender ces espaces dans leur entièreté, le parcours nous donne l'occasion de pouvoir nous y immerger, l'échelle d'observation s'affine et l'on rentre dans le détail du paysage.

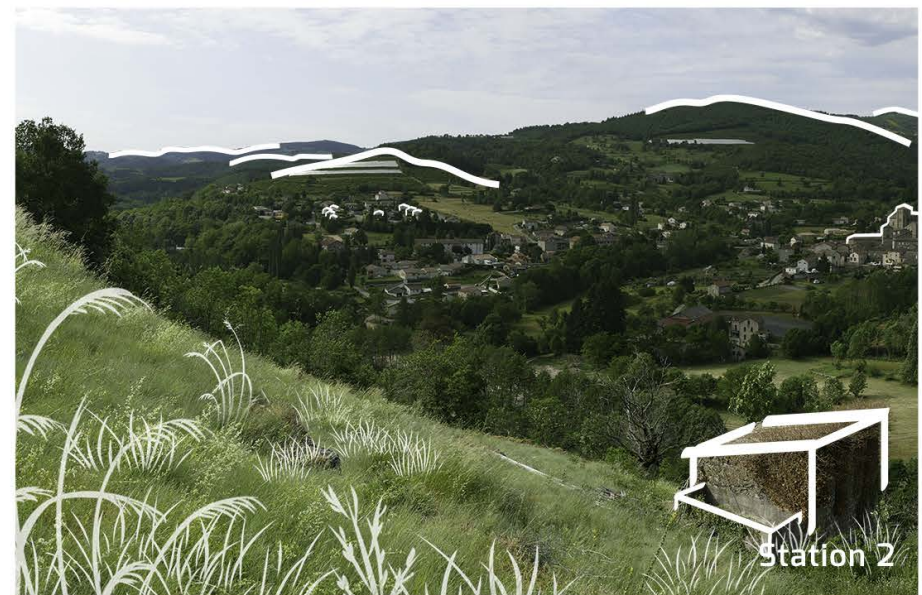
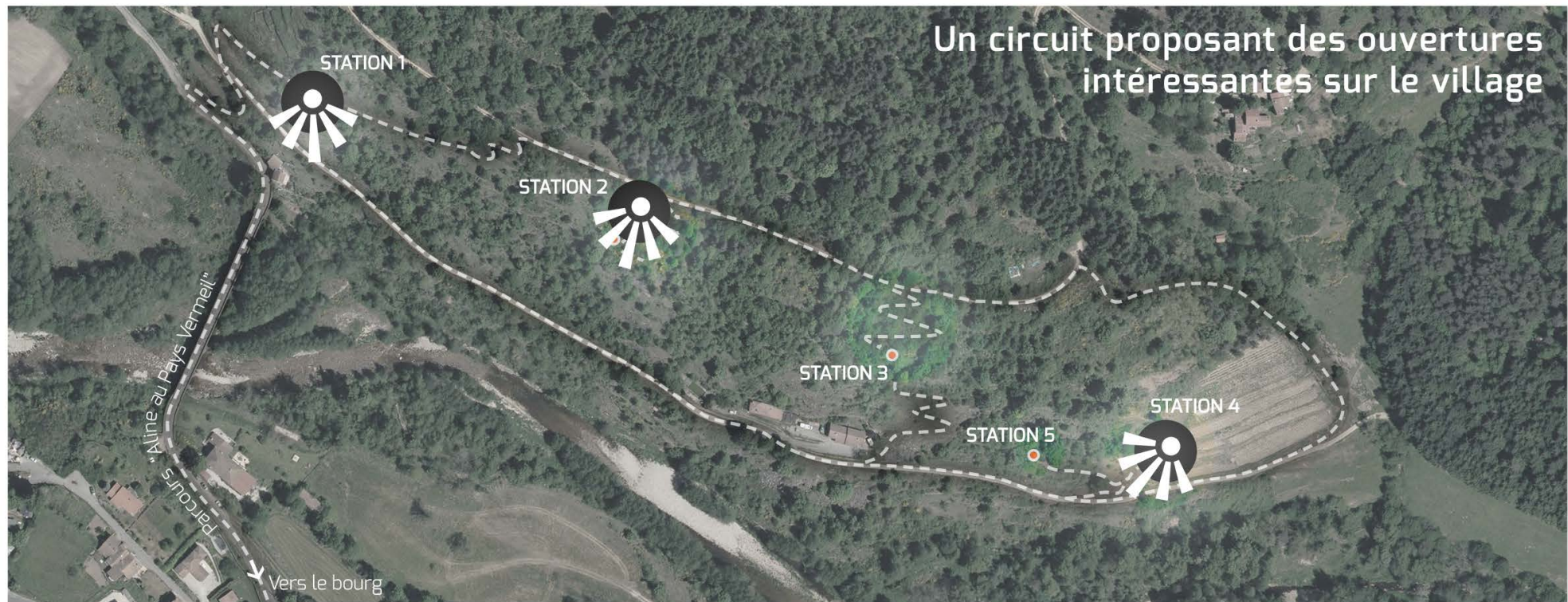
Accueillir du public sur les terrasses : sécurité et signalétique

La mise en lumière des terrasses et maisons de vignes par le volet culturel nécessite des aménagements particuliers qu'il est important d'anticiper. En effet, l'accueil d'un public va demander des aménagements liés au confort, à la communication et à la sécurité.

La première vocation des terrasses était agricole, celles-ci ne sont pas pensées de manière à accueillir des usagers. Les terrasses nécessitent alors des aménagements afin de rendre ces espaces un peu plus pratiques et confortables.

Sécurité

Afin d'accueillir du public certaines normes s'appliquent, des points de vigilance devront être portés sur les risques incendies, les accès et évacuations mais aussi prévenir les risques de chutes. Il faudra également étudier la capacité



CONCERT



DEGUSTATION



FLEURISSEMENT, EMBELLISSEMENT



d'accueil du lieu afin que l'accueil de public ne dégrade pas les lieux. Il semble pertinent d'aborder la question de la sécurité lors du diagnostic avec le murailleur, les agriculteurs et la municipalité. Le site devra répondre aux normes des Établissements Recevant du Public de type Plein Air (ERP PA), dont la capacité d'accueil déterminera la catégorie auquel le site appartient et donc à quelle réglementation spécifique il doit se référer.

Aménagements

Quelques éléments de confort peuvent être pensés afin de rendre les lieux fonctionnels et confortables. Pour les rendre opérationnelles, les terrasses doivent comporter des points d'ombre, mais aussi un dispositif léger permettant de les pratiquer de nuit.

Une signalisation devra également être prévue afin d'orienter les personnes depuis le bourg jusque sur les terrasses, une signalisation ponctuelle ou continue. Cette signalétique est importante car certaines parcelles sont cultivées, ou fragiles en l'attente de rénovation ce qui pourrait être dangereux ou préjudiciable pour le site.

En ce qui concerne les manifestations festives et culturelles, certains éléments rendraient plus confortable ce site en pente. Par rapport au mobilier, il faut prendre en compte le fait que le sol ne soit pas plat afin d'y installer d'éventuels assises, écrans, scènes... Un autre élément à prendre en compte est l'absence d'électricité qui peut être nécessaire pour des concerts ou projections, manque qui peut être comblé par l'utilisation d'un groupe électrogène.

Quelques exemples à travers la France

Il existe de nombreux exemples de réappropriation d'espaces agricoles et/ou naturels à des fins culturels ou gastronomiques, qui peuvent être source d'inspiration :

“Cabanes en fête” (entre Magrie et Cournanel dans l'Aude)

Il s'agit d'une balade gourmande (une fois par an) à travers les vignes, permettant de découvrir différents métiers du monde agricole et de l'artisanat : vigneron, apiculteur, souffleur de verre,... Ce parcours est ponctué de plusieurs cabanes où sont installés ces producteurs et artisans, permettant de goûter aux différentes productions, d'assister à la réalisation d'objet d'art,

ou encore de s'arrêter pour profiter d'une pause musicale. Les cabanes sont construites par le centre de formation de taille de pierres de Limoux, ville limitrophe. La boucle mesure 5 km et les animations se font de 9h à 18h, avec la possibilité de réserver le repas pour le midi.

Site internet : <http://entremagrieetcournanel.over-blog.com/>

Vignes Vins Randos en Val de Loire

Il s'agit de balades au sein du vignoble de la Vallée de la Loire accompagnées de vignerons qui partagent leur passion et font découvrir leur métier. Des haltes gourmandes ponctuent la balade et permettent de déguster vins et produits locaux tout en découvrant les paysages et le patrimoine local.

Site internet : <https://www.vvr-valde Loire.fr/>

Le sentier des Lauzes (à Saint-Mélany en Ardèche)

Pour faire face à la déprise agricole ayant lieu sur les terrasses, habitants et usagers ont créé l'association "Sur le sentier des Lauzes", qui a pour ambition de redonner vie à ces paysages en friche, grâce à une réappropriation culturelle. Depuis presque 20 ans, l'association a su mettre en valeur le patrimoine en le revalorisant, tout en développant de nombreuses actions culturelles, devenues pérennes au fil du temps : accueil de scolaires, résidences et créations artistiques, découvertes des artistes locaux,... Le sentier des Lauzes, déjà existant, forme une boucle sur les communes de Saint-Mélany et de Dompnac.

Site internet : <http://surlesentierdeslauzes.fr/>

Bouche à Oreille (Bouchemaine)

Il s'agit d'un festival de jazz qui se déroule à Bouchemaine, une petite ville au Sud d'Angers, située à la confluence entre la Maine et la Loire à l'Ouest de la France. Le contexte est certes différent mais reste complètement adaptable à la situation. Une partie des scènes est installée en ville mais le festival propose aussi une bal(l)ade musicale le long de la rivière avec des musiciens, des chanteurs qui rythment la promenade. En recontextualisant sur l'espace étudié, une échappée musicale dans les vignes et les terrasses pourrait être intéressante et même se greffer à quelque chose d'existant. Il y a peu, la fête de la musique avait lieu : pourquoi pas, en complément des scènes principales au sein du bourg médiéval proposer une balade musicale l'après-midi dans ces terrasses...

EXPOSITION



LAND ART



LES TEMPS FORTS

RENCONTRE DU 14 JUIN 2019

PRÉSENTS : Pascaline Roux (chargé de mission PNR), Bernard Betrancourt (adjoint au maire), Jean-Paul Barralon (association Musiques aux Sources), Pierre Bourlier (viticulteur), Sabine Guidubaldi (chargé d'étude CAUE), Hélène Ducloux (chargé d'étude CAUE), Emilie Brugière (ViLLAB), Arnaud Beaugeard (ViLLAB), Quentin Dufour (ViLLAB)

EXCUSÉS : Anna Gigan (Office culturelle de Désaignes), Françoise (association Les Amis du Vieux Désaignes), David Loupiac (agriculteur), Lucille Forot (association Zik'en Dez), Xavier Triest (potier), Stéphane Manganello (apiculteur),

OBJET DE LA RENCONTRE : échange autour d'un projet de reconquête des terrasses et des maisons de vignes de Désaignes et de leur valorisation culturelle. Visite sur site, une partie seulement en raison des conditions météorologiques.

Cette visite préalable a permis aux différents acteurs concernés de se rencontrer. Ainsi, municipalité, experts, agriculteurs et associations ont pu échanger sur le devenir des terrasses de Désaignes.

En ce qui concerne le foncier, les parcelles appartiennent à des propriétaires privés. Une des étapes du projet consistera donc à identifier les parcelles mobilisables pour pouvoir mettre en contact des porteurs de projets en recherche de foncier avec des propriétaires prêt à s'engager. La mise à disposition des terrains s'opère aujourd'hui par la signature de convention et de commodat.

Cette question du foncier a également soulevé la question des parcelles ciblées et donc sur lesquelles le diagnostic préalable doit être fait par les artisans muraillers. Il est nécessaire d'identifier les parcelles en amont afin de pouvoir anticiper le diagnostic des terrasses. Il devra être réalisé conjointement avec des agriculteurs à Désaignes, il y a déjà quelques agriculteurs qui connaissent le travail des pierres et qui savent cultiver les terrasses.

L'agriculture est importante dans ce projet car elle permettra d'entretenir les terrasses qui ne le seront pas par la simple présence d'animations culturelles ou de projet touristique. C'est en effet l'agriculture qui va permettre de dynamiser ces lieux. Les productions agricoles sur ces terrasses doivent être nécessairement des cultures à grande valeur ajoutée, pour pouvoir être rentable compte tenu de la difficulté à les cultiver. Ainsi, il existe un nombre restreint de cultures pouvant être imaginées. La vigne est la culture principale puisque plus facilement valorisable aujourd'hui. D'autres cultures sont aujourd'hui encore en phase de test ou commencent à se développer, les plantes aromatiques et médicinales notamment.



RESTITUTION DU 27 JUIN 2019

La restitution en marchant réalisée jeudi 27 juin 2019 à Désaignes a permis de prendre connaissance du parcours, de s'imprégner des lieux et de donner corps au projet proposé. Cette forme restitutive semblait particulièrement appropriée pour la présentation du projet aux habitants présents et amenait de fait ces derniers à se projeter sur ces terrasses et à donner envie de s'y intéresser d'un peu plus près.

Un temps d'introduction place de la mairie a recontextualisé le projet par rapport au diagnostic élaboré en amont. Ensuite, trois haltes ont été organisées durant la balade.

La première halte visait à interroger le devenir de ces terrasses et à expliquer l'intérêt de les restaurer. Le public a été interpellé avec la présentation de trois photomontages pour ouvrir le débat sur ce qu'il pourrait advenir de ces terrasses. Cela a été suivi d'un temps explicatif démontrant de la plus-value paysagère et historique permettant d'associer une dimension patrimoniale à ce paysage. Cette halte permettait aussi de présenter des exemples de reconquête de terrasses ailleurs en France afin de démontrer la faisabilité du projet malgré les difficultés rencontrées pour les cultiver. Enfin, le titre du projet, Agri'Culture, trouve son explication. Il faut mener de front reconquête agricole et réappropriation culturelle et touristique afin de faire vivre et pérenniser ces paysages de terrasses. Sans agriculteurs, les terrasses s'enfrichent, et l'ouverture à de nouvelles fonctions ne pourrait être viable. L'agriculteur devient dans cette optique garant du maintien du paysage et en contrepartie l'animation des terrasses par la culture permet de mettre en avant les productions agricoles et donc de leur donner plus de visibilité.

La deuxième halte a permis de laisser la parole à une conseillère municipale, Lucille Forot, également agricultrice et investie dans le milieu associatif ainsi qu'à un viticulteur, Pierre Bourlier. Lucille Forot a esquissé le portrait agricole de la commune en apportant de nombreux détails sur la situation et a parlé du rôle de la municipalité pour accompagner les projets d'agriculteurs. Pierre Bourlier, qui exploite des vignes sur le coteau, a parlé des spécificités de son travail notamment de la culture en terrasse, de l'entretien de ces dernières, et du vin nature qu'il produit ici. Ces interventions ont notamment mis en avant la difficulté et la pénibilité du travail des agriculteurs installés sur les terrasses. La dynamique en cours semble actuellement plus tournée sur le réseau local et le circuit court.

Leurs interventions ont permis d'ouvrir les échanges et ont suscité de nombreuses interrogations, sur les aides, les difficultés rencontrées, la valorisation des produits et la labellisation (AOP, AB...).



Première halte



Deuxième halte



Troisième halte

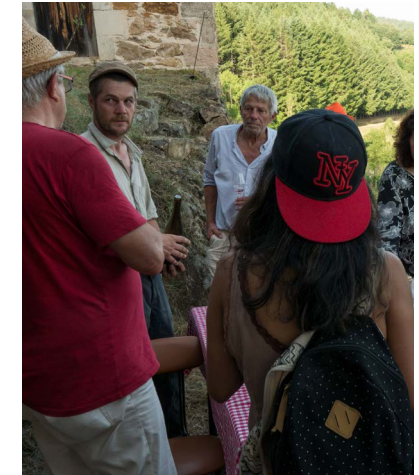
ou encore l'ouverture à d'autres cultures que la vigne... La présence de touristes fut une plus-value pour les échanges grâce à leurs regards extérieurs sur Désaignes.

La dernière halte, réalisée à côté des vignes exploitées par Pierre Bourlier a permis d'échanger sur l'animation culturelle des terrasses. Des visuels et des exemples de références ont été présentés pour donner quelques idées de ce qui pourrait être imaginé sur ces terrasses, pour se projeter et voir de quelle manière cela pourrait prendre vie. Les personnes présentes semblent réceptifs à la proposition d'animation des terrasses et particulièrement séduites par les lieux, le cadre paysager et les vues offertes sur le bourg médiéval. La municipalité et son office culturel, qui nous ont déjà largement soutenu durant ces dernières semaines pour l'élaboration du projet et l'organisation de la restitution en se montrant particulièrement disponible, ont renouvelé leur intérêt à reprendre la main sur ces prémices de projet. Une piste a même été évoquée quant à intégrer l'idée d'une échappée musicale dans les terrasses pour un festival en cours de programmation.

La balade s'est clôturée avec un événement festif permettant de tester grandeur nature à quoi pourrait ressembler une réappropriation culturelle des terrasses. Les personnes présentes ont pu profiter, dans ce cadre magnifique, d'une dégustation de produits locaux animé par le Caveau du Château Musée de Désaignes, d'une dégustation du vin nature produit par Pierre Bourlier ainsi que d'un concert de Pierre-Louis Guenette. Clou du spectacle, qui marquera cette belle soirée, le musicien est rejoint par trois amis et partent pour une représentation musicale au rythme effréné !



Retour en image sur le temps d'animation



LA FEUILLE DE ROUTE

PRÉALABLE : CRÉER UN GROUPE POUR PORTER LE PROJET (REPRÉSENTANT(S) D'ASSOCIATION(S), DE LA MUNICIPALITÉ, HABITANTS, TECHNICIENS, ...)

Afin de voir un projet de ce type se réaliser, il est nécessaire de créer un groupe d'acteurs capable de se mobiliser pour le mettre en place et le faire vivre une fois qu'il aura été validé en conseil municipal. Ce réseau doit être composé d'acteurs politiques, représentant la municipalité, mais également d'acteurs techniques pour les questions de faisabilité et d'accompagnement. Les associations et les habitants, qui seront au cœur du projet pour l'animation culturelle, font également partie intégrante de cet écosystème d'acteurs.

La finalité du projet est d'arriver à proposer des animations culturelles sur les terrasses, à travers de l'événementiel, animation assurée par les nombreuses associations du village. Cela doit se faire en parallèle à la ré-implantation progressive d'agriculteurs sur certaines terrasses. Cette articulation entre reconquête agricole des terrasses et valorisation culturelle et touristique est indispensable à la bonne marche du projet. La municipalité a donc un rôle primordial à jouer, tant en terme d'accompagnement à des projets agricoles que d'animations culturelles des terrasses.

ÉTAPE 1 : L'ÉTUDE FONCIÈRE

Délimiter le périmètre : identification des parcelles et des propriétaires, acquisition ou convention avec les propriétaires fonciers

Les terrasses et les maisons de vigne se situant sur des propriétés privées, l'étude foncière est la première étape à réaliser pour la mise en place du projet. Il faut donc délimiter un périmètre pour cadrer le projet et cibler les propriétaires à intégrer au projet.

Une fois ce périmètre défini, la municipalité doit prendre contact avec les propriétaires concernés pour la faisabilité du projet. Leur réponse influera

sur le déroulé du projet. Plusieurs options se présentent à la municipalité :

- le recensement des propriétaires prêts à louer ou vendre leurs terres agricoles à des agriculteurs et la mise en contact avec des porteurs de projets. La commune peut alors être accompagnée dans cette démarche par plusieurs structures telles que la Chambre d'Agriculture ou l'association Terre de Liens
- la négociation et l'acquisition des parcelles concernées en vue de signer un ou des baux ruraux avec des agriculteurs afin de favoriser l'installation d'agriculteurs. La commune peut investir seule ou créer une structure de type SCI ou SCIC permettant de mobiliser de l'épargne privée pour acheter les terres agricoles identifiées
- la signature de conventions avec les propriétaires afin de permettre un passage et un usage ponctuel de ces espaces

Le projet reprenant le tracé du parcours "d'Aline au Pays Vermeil", nous avons choisi de définir le périmètre à partir de cette boucle. Il possède un positionnement stratégique, en vis-à-vis du village, permettant d'observer les terrasses depuis le bourg, et inversement. De plus, ce périmètre est défini presque naturellement par le relief, étant situé sur une colline qui surplombe le bourg. Nous avons ensuite pris le plan du cadastre afin de cibler les parcelles concernées et dressé la liste des propriétaires avec la municipalité. Une partie des propriétaires est encore entre Désaignes, Lamastre ou Saint-Agrève, ou un peu plus loin en Ardèche. Et trois des propriétaires ont d'ores et déjà décidé de replanter des vignes très prochainement autour d'une des maisons de vigne, entre les parcelles 1050, 1052 et 1053. En tout, ce sont 17 parcelles qui sont situées sur le périmètre.

Il apparaît pertinent de concentrer les premiers efforts pour lancer cette dynamique dans une démarche de réhabilitation des parcelles 1026 et 1027, ainsi que celles concernées par l'installation future des trois agriculteurs, sur les parcelles 1050, 1052 et 1053. Les maisons de vigne sont accessibles et les terrasses font déjà ou vont faire l'objet d'un entretien régulier grâce aux agriculteurs présents. Il est nécessaire d'encourager et de pérenniser les dynamiques d'installation d'agriculteurs. Les parcelles 959 et 960 sont également intéressantes, du fait de l'accessibilité relativement aisée à la maison de vigne ainsi que de l'état des terrasses, qui semble relativement correct. Elles peuvent faire partie d'une deuxième phase du projet.



ETAPE 2 : LE DIAGNOSTIC ET L'ÉTAT DES LIEUX

Réaliser un état des lieux des ouvrages en pierre : terrasses (murs de soutènement) et maisons de vignes

Il est nécessaire d'élaborer un diagnostic et un plan de restauration avec une enveloppe budgétaire. Pour cela, l'intervention d'un murailler est obligatoire, il sera le seul à même de pouvoir estimer le temps et le coût que pourrait représenter les restaurations.

Afin de rendre ce diagnostic pertinent, il apparaît judicieux d'inviter différents usagers pour parler de la faisabilité des projets envisagés : élus de la commune, propriétaires fonciers, agriculteurs déjà sur place ou susceptibles de se réimplanter, acteurs associatifs et habitants ayant d'éventuelles animations à proposer,... Associer agriculteurs et muraillers à ce diagnostic apparaît primordial pour sélectionner les terrasses et prioriser les travaux de restauration nécessaires. Tout cela permettra d'obtenir des préconisations techniques à employer pour réhabiliter les terrasses et ouvrages de pierres sèches, ainsi que le coût des travaux. Le PNR des Monts d'Ardèche, a déjà accompagné plusieurs projets de réhabilitation et est également un acteur incontournable de cette étape, car déjà inscrit dans de nombreux réseaux.

L'entreprise ou l'association spécialisée dans la construction d'ouvrages en pierre sèche qui sera mobilisée pour ce diagnostic doit posséder le «Certificat de Qualification Professionnelle Pierre Sèche», ou un certificat équivalent.

ETAPE 3 : LE FINANCEMENT

Créer un réseau en recherchant des partenaires pour accompagner le projet et croiser des financements : une étape primordiale

La création du réseau :

Sans accompagnement d'organismes ou de spécialistes, ce projet ne pourrait pas voir le jour. Rechercher des partenaires, c'est avant tout créer un réseau permettant à la municipalité de savoir qui mobiliser aux différentes étapes de réhabilitation d'une terrasse ou d'une maison de vigne. La création de ce réseau est l'une des pierres angulaires sur ce projet, sans un groupe d'acteurs ayant l'envie de le faire vivre, le projet ne pourra pas être pérennisé.

Cette dynamique doit être portée par la commune afin de mettre en relation les acteurs techniques, les propriétaires des parcelles et les agriculteurs qui exploiteront et entretiendront les terrasses et les maisons de vigne.

La commune peut également avoir un rôle d'accompagnateur pour les agriculteurs ayant la volonté de se réimplanter lors de la signature des baux entre propriétaires et exploitants. La commune et son office culturel municipal ont un rôle primordial pour sensibiliser associations, artistes et artisans à la démarche, et les inciter à monter des projets communs. Il y a également la possibilité de créer une association qui permettra de fédérer encore davantage les habitants à cette dynamique (comme celle pour "le sentier des Lauzes" à Saint-Mélany). L'association a l'avantage de pouvoir perdurer en cas d'un quelconque changement de choix politique.

Agriculture :

> La chambre de l'agriculture est un acteur incontournable pour permettre l'installation et l'accompagnement des agriculteurs, sur le volet administratif par exemple, mais aussi dans la mise en réseau avec l'ensemble des organismes adaptés :

- <https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/>

> Pour l'ouverture à de nouvelles formes d'agriculture, il existe des organismes pouvant accompagner acteurs publics et privés à développer et structurer ces filières. On peut citer :

- le syndicat inter-massifs pour la production et l'économie des simples : <http://www.syndicat-simples.org/fr/>

- Le comité des plantes à parfum aromatiques et médicinales (CPPAM) : <https://www.cpparm.org/>

> Terre de liens : cette organisation engagée dans la préservation des terres agricoles se propose d'aider agriculteurs et collectivités à acquérir du foncier (via ses deux structures financières "La Fondation" et "La Foncière"). De nombreuses autres actions sont proposées comme l'aide à l'installation des agriculteurs ou la sensibilisation des citoyens à la préservation des terres agricoles :

- <https://terredeliens.org/>

- <https://terredeliens.org/la-fondation.html> ("La Fondation")

- <https://terredeliens.org/la-fonciere.html> ("La Foncière")

Réhabilitation :

> Le PNR est un acteur clé pour l'ensemble de la démarche. Il permet de

mettre en réseau à la fois sur la question des réhabilitations, mais également pour l'animation culturelle d'un élément de patrimoine vernaculaire :

<http://www.parc-monts-ardeche.fr/>

> Les muraillers, permettant de faire un diagnostic des terrasses, sont à mobiliser en lien avec les agriculteurs. Le carnet de contacts liste les différents muraillers présents sur le territoire.

La recherche de financements :

Ces différents partenaires peuvent également permettre de mobiliser de nombreux financements ou subventions pour la revalorisation du patrimoine vernaculaire et le développement d'une agriculture durable.

> Le département dispose de financements mobilisables permettant de revaloriser le patrimoine emblématique de l'Ardèche :

<http://www.ardeche.fr/1091-fonds-pour-le-patrimoine-emblematisque.htm>

> Depuis 2019, l'ADT a également mis en place, grâce à un financement départemental, un fond pour les villages de caractère, permettant d'obtenir la moitié du financement d'un projet (aide plafonnée à 20000€, pour un minimum de 7500€ d'investissement de la part de la commune).

> Le PNR est également très actif dans le financement (notamment via les "coups de pouce") et l'aide à la recherche de financements. Il est actuellement en révision de ses conditions d'attributions de subventions, notamment pour la réhabilitation des terrasses, et devrait ajouter un volet agricole aux aides à venir :

<http://www.parc-monts-ardeche.fr/images/phocadownload/votre-parc/travailler-avec-le-parc/coup-de-pousse/2019/coup-de-pousse-2019-murs-en-pierres-seches-et-calades.pdf>

> La plate-forme de financement Hephata permet de répertorier et de se tenir informer des différents appels à projet ou subventions pouvant émaner des collectivités et d'organismes privés ou publics :

<http://hephata.fr/>

> Le financement participatif est une forme qui se développe de plus en plus

pour permettre aux collectivités de lancer des dynamiques communales dans lesquelles les habitants peuvent se sentir davantage investis :

- Plate-forme de financement participatif de l'Ardèche : <http://projet-participatif.ardèche.fr/>
- Collecticity : <https://www.concordia.fr/>
- Plate-forme D'Artagnans : <https://dartagnans.fr/>

> La région Auvergne-Rhône-Alpes propose régulièrement sur des appels à projet (AAP) pouvant intervenir dans le cadre de cette démarche. Par exemple, l'AAP "Mémoires du XXème et XXIème siècle" (qui peut être renouvelé l'année prochaine) :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/5/289-appel-a-projets-memoires-du-xxe-et-xxie-siecles-en-region-auvergne-rhone-alpes-culture-patrimoine.htm>

Il y a la possibilité de financer une étude d'irrigation :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/221/289-financer-une-etude-d-irrigation-agriculture.htm>

Il est important de se tenir informé régulièrement des AAP et aides régionales pouvant apparaître sur la page dédiée :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/289-guide-des-aides-appels-a-projet.htm>

ETAPE 4 : LA RÉHABILITATION

Entrer dans la phase opérationnelle, définie sur un périmètre, avec un phasage des différents travaux à mener

L'état des terrasses et des maisons de vigne étant différent, il est nécessaire de bien définir l'ordre des réhabilitations en fonction du diagnostic préalable ; et donc d'établir un ordre de priorité des travaux de restauration afin de rendre le projet opérationnel le plus rapidement. Le PNR des Monts d'Ardèche se place comme l'acteur technique incontournable pour accompagner ce projet. Les différentes terrasses et maisons de vigne doivent faire l'objet d'un projet de réhabilitation qui pourra permettre de réaliser des dossiers de subventions. Il y a un phasage de travaux à développer afin d'avoir un projet

défini sur le long terme. Un travail de débroussaillage et de dessouchage est avant tout obligatoire pour rendre accessible certaines terrasses et maisons de vigne.

Le diagnostic mené précédemment permettra de mettre à jour l'ordre des réhabilitations à effectuer, en fonction de l'état des différentes terrasses et maisons de vigne, mais aussi de l'envie de la municipalité, des agriculteurs et des acteurs associatifs de mener des projets le plus rapidement possible.

Des chantiers participatifs existent, et il peut être intéressant de pouvoir en mettre en place. Cela permettrait de faire découvrir Désaignes à de nombreuses personnes extérieures au village, mais également à ses habitants de se réapproprier le patrimoine.

Sites internet :

Union Rempart : <https://www.rempart.com/>

Jeunesse et reconstruction : <https://volontariat.org/>

Association Concordia : <https://www.concordia.fr/>

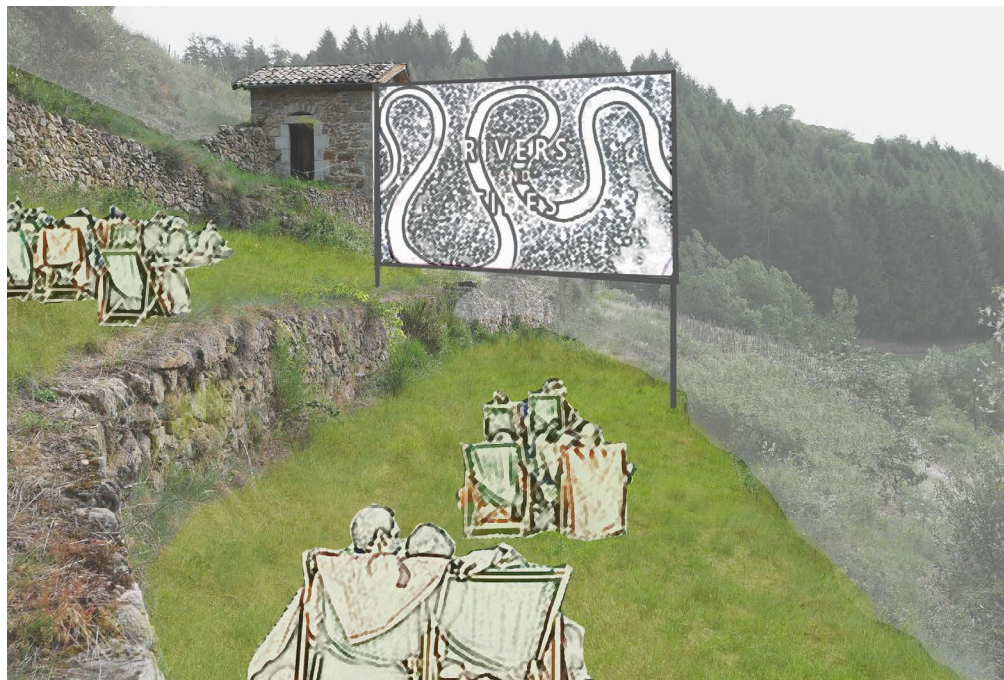
ETAPE 5 : L'ANIMATION CULTURELLE

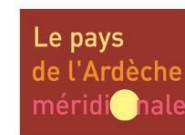
Fédérer un groupe d'acteur susceptible de porter le projet et d'animer le site

L'animation culturelle des maisons de vigne et des terrasses est la finalité du projet. Pour cela, il est nécessaire de fédérer un groupe d'acteur, comprenant des associations, des artistes, des artisans d'art, des agriculteurs et producteurs, ainsi que des habitants, qui seraient en capacité de proposer des animations ponctuelles sur ces terrasses. La municipalité, via son office culturel, doit se positionner en chef de file du projet pour définir un fil rouge sur les différentes animations et les différents événements afin de mobiliser les acteurs clés adaptés à l'animation en question.

LE CARNET D'ADRESSES

ORGANISATION	NOM Prenom	Fonction	Téléphone	Mail
MUNICIPALITE				
	BETRANCOURT Bernard	Adjoint Culture, Tourisme	06 03 04 35 87	
	OMCD		04 75 07 77 67	
	ARNAUD Robert	Adjoint au maire (urbanisme, agriculture, boisement)	06 12 89 23 51	
AGRICULTURE				
	BOURLIER Pierre	Agriculteur		piotrsedlar@laposte.net
	BARRALON Mathias	Agriculteur		
	LOUPIAC David	Agriculteur - Confédération paysanne	06 75 72 76 93	
REFERENTS TECHNIQUES				
Chambre d'agriculture				
	FAURIAT Amandine	Viticulture (antenne Tournon)	06 07 60 48 03	amandine.fauriat@ardeche.chambreagri.fr
	MARTINAUD Gilles	Aménagements, urbanisme, espace naturels	04 75 20 28 00	gilles.martineau@ardeche.chambreagri.fr
PNR Monts d'Ardèche				
	ROUX Pascaline	Energie - Climat	04 75 36 38 69 / 06 10 65 32 70	proux@parc-monts-ardeche.fr
	BONIN Richard	Agriculture - Gestion de l'espace	04 75 36 38 94 / 06 19 21 70 42	rbonin@parc-monts-ardeche.fr
	DAMOUR Jérôme	Coordinateur "Maison du parc"	04 75 36 38 60 / 06 19 21 71 20	jdamour@parc-monts-ardeche.fr
	PERRET Marie-Françoise		04 75 36 38 92 / 06 84 05 22 01	mperret@parc-monts-ardeche.fr
Professionnels Pierre sèche				
	la Pierre Sèche (FFPPS)	Artisans muraillers	04 90 80 65 61	c.cornu@cmar-paca.fr
		Artisans muraillers	06 85 13 96 05	elipspierreseche@free.fr
	Gens des Pierres	Artisans muraillers	06 26 63 30 38	gensdespierres@gmail.com
	Artisans bâtisseurs en pierre sèche	Artisans muraillers	06 32 08 84 67	contact@abps.fr
	Rano Raraku	Artisans muraillers	06 51 5473 77	contact@ranoraraku.org
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et				
	PIOLET Anaïs	chargée d'études – urbaniste	04 75 64 36 04	caue-07@wanadoo.fr
	GUIDUBALDI Sabine	chargée d'études – architecte conseiller	04 75 64 36 04	caue-07@wanadoo.fr
TOURISME				
Agence de Développement du				
	GASCON Ghislaine	Chargée de mission Villages de Caractère	04 75 64 08 12	ghislaine.gascon@ardeche-guide.com
Office de tourisme Pays de Lamastre				
	BARTHELEMY Marie-Pierre	Directrice de l'Office de tourisme	04 75 06 48 99	oti.lamastre@orange.fr
ARTISANS - ARTISTES				
	HUBERT Chantal	Sculptrice		atelierdefonfreyde.fr
	DUPRILO Hubert	Peintre		http://www.duprilot-hubert.fr
"La Tréboule"	COPET Francine - TRIEST Xavier	Céramique - papiers d'art		fcopet@wanadoo.fr xavier@lalunaire.com
	MAGRINI Vincent	Musicien		vincentmagrini@gmail.com
	GUENETTE Pierre-Louis	Musicien		pilouguenette@gmail.com
ASSOCIATIONS				
Musique aux sources	FOROT Annie	Membre fondateur		https://musiquesauxsources.jimdo.com/contact/
Ecran village	MEGRET Moïse	Projection - film	04 75 82 32 83	
Zik en Dez	FOROT Lucile	Présidente Zik en Dez		zik-en-dez@live.fr
Association culturelle de Désaignes	JOUVET Laurent	Président		laurent@jovet.org
Collectif tout terrain	MARSAL Estelle	Comédienne		collectiftoutterrain@gmail.com
Amis du Vieux Désaignes	GOMEZ Isabelle	Caveau dégustation du château - Agricultrice	04 75 07 77 67	chateauetvillage@desaignes.fr





Villab